

CHATEAU-D'EAU

Dans le comté de Québec, qui a comme chef-lieu Loretteville, est située sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent, la ville de Château-d'Eau. Elle est distante de 8 milles de la cité de Québec et de 180 milles de Montréal. Lors de son incorporation en ville, soit le 24 mars 1926, Château-d'Eau comptait une population de 55 habitants. Aujourd'hui cette population se chiffre à plusieurs centaines d'âmes, en tenant compte, en plus de ses résidents permanents, de ceux qui l'habitent durant la saison estivale, car nombreux sont à Château-d'Eau les chalets et maisons d'été, outre les résidences permanentes et la seule entreprise industrielle existante.

On estime à 83 le nombre des familles qui vivent en permanence à Château-d'Eau où les immeubles appartiennent aux 148 propriétaires fonciers qui apparaissent sur la liste du rôle des évaluations immobilières de la ville.

Dans cette localité industrielle et agricole qui est en même temps un site idéal de villégiature, l'on peut admirer les beaux panoramas de montagnes, dont, pour certaines, l'altitude excède 500 pieds. La ville de Château-d'Eau est de plus traversée par la rivière St-Charles qui est la source d'approvisionnement d'eau de la ville de Québec.

Les facilités de communications offertes par le réseau du Canadien National qui assure aussi le service télégraphique, et les divers services d'autobus qui relient Château-d'Eau à Loretteville et Québec, etc., font de cette ville un lieu de villégiature facile d'accès et grandement apprécié par les Québécois. Ajoutons qu'il y a aussi environ 25 voitures automobiles privées et un camion. La réserve huronne de Loretteville, établie au début de la conquête française, se trouve à proximité de la ville de Château-d'Eau.

Le service de l'aqueduc dans cette ville est assuré par Loretteville tandis que la Québec Power Co. lui fournit l'électricité ; le service de téléphone y est également assuré et l'on compte 41 abonnés au taux mensuel de \$2.10.

La superficie de la ville de Château-d'Eau est de 377 acres. Les rues au nombre de 6 sont gravelées et macadamisées sur une distance de 1.041 mille.

L'administration municipale est dirigée par un conseil composé du maire et de quatre échevins, assistés par un secrétaire-trésorier. Le système électoral municipal est le même que celui prévu par la loi des cités et villes du Québec. Le mandat du maire et des échevins est de deux ans et ces derniers ne reçoivent aucun émolument.

La ville de Château-d'Eau dans le domaine électoral provincial, fait partie du comté de Québec, et au fédéral, elle est dans le comté Québec-Montmorency.

L'évaluation foncière résidentielle et commerciale est de \$408,005.96 et l'évaluation foncière industrielle et commerciale est de \$5,173.04. Le taux de la taxe foncière est de \$0.65 par \$100. d'évaluation. Le montant de la dette totale de la ville en débetures est de \$5,500. Il y a un ingénieur.

Les maires qui se sont succédé à Château-d'Eau depuis la fondation de la ville sont :

De 1926 à 1936, Dr Joachim Reid, dentiste.

De 1936 à 1940, M. Elias Thivierge,

De 1940 à 1944, M. J.-Adolphe Grenier.
Claude Delisle, échevins.

Le conseil actuel élu pour l'année 1944 jusqu'en août 1946 est composé de :

Le Colonel Ernest Blondeau, Maire,

Me Rodolphe Dubois, avocat,

MM. Willie-A. Légaré,

Maurice Barthe,

Claude Delisle, échevins.

Château-d'Eau est située dans l'archidiocèse de Québec.